



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-sixième session

Bonn, 14-25 mai 2012

Point 10 e) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant de la Convention

**Paramètres de mesure communs permettant de calculer
l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre**

**Paramètres de mesure communs permettant de calculer
l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a poursuivi l'examen des paramètres de mesure communs utilisés pour calculer l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques de gaz à effet de serre par les sources et des absorptions par les puits (ci-après dénommés paramètres de mesure communs) au titre des questions méthodologiques relevant de la Convention.
2. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport¹ relatif à l'atelier sur les paramètres de mesure communs, consacré aux incertitudes, aux domaines ou paramètres de mesure nouveaux et affinés, aux objectifs, ainsi qu'à la relation entre le cadre directif et les paramètres de mesure et tenu à Bonn (Allemagne, les 3 et 4 avril 2012), qui avait été organisé par le secrétariat conformément à la demande formulée par le SBSTA à sa trente-quatrième session².
3. Le SBSTA a reconnu l'intérêt présenté par l'atelier et le rapport dont il a fait l'objet. Il a remercié les représentants du groupe de travail I (WG I) et du groupe de travail III (WG III) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'avoir fourni des informations sur l'état d'avancement des travaux de ces groupes sur les paramètres de mesure communs, et les membres de la communauté scientifique qui ont fourni des informations actualisées et pertinentes sur les connaissances scientifiques en matière de paramètres de mesure communs.
4. Le SBSTA a noté que les paramètres de mesure communs sont en cours d'évaluation par le GIEC dans le cadre de ses travaux relatifs au cinquième rapport d'évaluation et s'est dit conscient de l'intérêt présenté par les paramètres de mesure commun au regard des politiques sur les changements climatiques.

¹ FCCC/SBSTA/2012/INF.2.

² FCCC/SBSTA/2011/2, par. 101.

5. Le SBSTA a invité le GIEC à présenter les conclusions concernant les paramètres de mesure communs qu'il a tirées de son cinquième rapport d'évaluation lors de la quarantième session du SBSTA. Celui-ci a demandé au secrétariat d'organiser une manifestation spéciale à cet effet.
6. Le SBSTA est convenu de poursuivre, à sa quarantième session, l'examen de ce point de l'ordre du jour.
7. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'entreprendre les activités préconisées dans ces conclusions, sous réserve de disposer des ressources financières nécessaires.
